

L'ÉGLISE en *Corrèze*

N° 51 - AVRIL 2022

La revue mensuelle du diocèse de Tulle



DOSSIER

DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE

BÂTIR LA CIVILISATION DE L'AMOUR

MAGAZINE
GRATUIT
SERVEZ-VOUS !

USSEL

RENCONTRE AVEC
DES BÉNÉVOLES

JEUNES

MARCHE DE LA FOI
À ROCAMADOUR

LIBAN

TÉMOIGNAGE
D'UN VOLONTAIRE



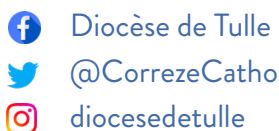
L'ÉGLISE^{en} Corrèze

La revue mensuelle
du diocèse de Tulle

N° 51 - AVRIL 2022

Suivez toute l'actualité du diocèse sur :

www.correze.catholique.fr



Revue diocésaine mensuelle réalisée
par l'Association diocésaine de Tulle.
Parution : Premier dimanche du mois

ABONNEMENT

Pour recevoir votre magazine par courrier
1 an : 25 € à l'ordre de :
Association diocésaine de Tulle (ou ADT),
19, quai Gabriel Péri,
19000 TULLE
Tél. 05 55 93 97 16

RÉDACTION ET CONCEPTION

Service Communication du diocèse.
Directeur de publication : Abbé Jean Rigal
Rédacteur en chef : Gilles Texier
Tous droits réservés. Reproduction interdite.

Copyright : Association diocésaine de Tulle

Crédits photos (tous droits réservés):

- Association diocésaine de Tulle
- Mgr Antoine Hérouard (page 4) : François Richir
- Mgr Yves Baumgarten (page 4) : Diocèse de Lyon
- Mgr Jean-Philippe Nault (page 4) : Diocèse de Digne
- Freepik, Unsplash, Wikipedia

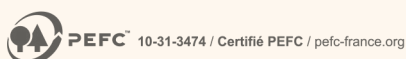
Couverture : Freepik

POUR PARAÎTRE DANS L'ÉGLISE EN CORRÈZE

Les articles et les photos sont à envoyer au plus tard
le 10 du mois précédant la parution, à l'adresse :
communication@correze.catholique.fr

IMPRESSION

Tirage : 5 100 exemplaires
Les Imprimeurs Corrèziens
Commission paritaire : 1123 L 83 917
ISSN : 0998 - 5905
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2022



SOMMAIRE

P4

L'OFFICIEL

Agenda de l'évêque • Nominations • Fonds
S.E.L.A.M. • Année Sainte 2025 • Procès
Jacques Hamel

P6

VIE DES PAROISSES

En poussant la porte du presbytère d'Ussel
• Pause popote (Secours catholique à Tulle)
• Récollecion des prêtres de l'Espace
missionnaire d'Objat

P9

VIE DU DIOCÈSE

Témoignages : donner au Denier de l'Église

P10

DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE

Entretien avec le père Tanguy-Marie
Pouliquen • Les cinq piliers de la Doctrine
Sociale de l'Église • Prière au Créateur,
du pape François

P15

JEUNES

Marche de la Foi

P16

UBI CARITAS

Baptiste Mékari au Liban pour l'Œuvre d'Orient

P17

CULTURE

Sr Marcelline Pauper • *Fatima*, DVD, réalisé par
Marco Pontecorvo

P18

AGENDA

P19

HALTE SPIRITUELLE

Le huitième jour



« NE LES LAISSONS PAS SEULS ! »

AU MOMENT où j'écris ces lignes (11 mars), l'actualité est marquée par la terrible guerre qui fait rage en Ukraine depuis le 24 février dernier. Nous voulions tous croire que cela n'arriverait pas, que les efforts diplomatiques de beaucoup de pays parviendraient à faire entendre raison au maître du Kremlin. Ce n'est pas, hélas, ce qui s'est produit.

Les images télévisées et les témoignages qui nous parviennent depuis les villes ensanglantées de l'Ukraine nous laissent dans la consternation et l'effroi. Jour après jour, la guerre étend ses ravages : destructions massives, morts, blessés, exilés. Et les conséquences économiques vont se faire sentir partout dans le monde, avec l'augmentation du prix des carburants et de certaines denrées alimentaires de base ; et ce sont les personnes déjà les plus pauvres qui en seront les victimes. Jusqu'à quand durera cette folie ?

Face à cette situation dramatique, une immense réaction de solidarité envers le peuple ukrainien a vu le jour et se développe partout en Europe. Dans notre pays et ici même, en Corrèze, les initiatives pour récolter et envoyer des vivres, des vêtements, du matériel médical et d'autres produits de première nécessité, se multiplient. Et déjà, on commence à accueillir les premiers réfugiés qui ont dû fuir leur pays, souvent des femmes et des enfants (les hommes restant pour défendre leur pays), qui ont pris le chemin de l'exode, ne sachant pas ce que leur réservera le lendemain.

Cet élan spontané d'une mobilisation générale de la générosité révèle ce qu'il y a de meilleur dans le cœur humain. On ne peut pas et on ne doit pas rester sans rien faire !

Quand vous lirez ces lignes (au début du mois d'avril), je ne sais pas ce qu'il en sera de la situation en Ukraine, mais, en revanche, je ne doute pas que dans nos Communautés paroissiales et dans les services diocésains, les conseils diocésains, en particulier celui de la diaconie, avec les associations caritatives, on aura réfléchi et mis en œuvre des moyens pour qu'en Église nous prenions notre part dans l'aide apportée au peuple ukrainien, dans l'accueil des réfugiés qui arriveront chez nous. Et tout cela dans la collaboration

avec les diverses associations civiles de solidarité et les municipalités. Après les premiers élans spontanés de solidarité, c'est dans la durée que nous aurons à poursuivre nos efforts, alors même que d'autres sujets d'actualité feront la *Une* des médias, au risque de nous faire oublier ceux et celles dont on parlera moins...

Sur notre chemin de conversion, en marche vers Pâques, nous avançons en demandant au Seigneur qu'il nous accorde, par la grâce de la prière, du jeûne et du partage, de progresser dans l'accueil de son amour, de son pardon, et de son Salut. Les deux Carêmes précédents (2020 et 2021) ont été marqués par l'épreuve du Covid qui nous touchait de plein fouet. Cette année, le Carême s'est ouvert avec les images d'un autre fléau, celui de la guerre, aux portes de l'Union européenne, qui certes ne nous touche pas directement, mais qui nous fait éprouver fortement la compassion et la solidarité envers ceux et celles qui en sont les malheureuses victimes, marquant ainsi notre manière de vivre ce temps de conversion. La prière, le jeûne, la solidarité dans le partage, nous les vivons en communion spirituelle avec les souffrants de la guerre. Ces expressions de la foi et de la charité nous rendent très proches, dans le cœur de Dieu, avec nos frères et sœurs éloignés de nous par la distance physique.

C'est bien le sens de l'appel du Pape François, à la veille du mercredi des Cendres, pour nous inviter à la prière et au jeûne pour demander la paix. Nous pouvons éprouver durement le sentiment d'une impuissance face aux forces du mal. Mais ce serait succomber à la tentation que de penser que la prière est peu de choses. Parce que, d'une certaine façon, comme le disait Blaise Pascal, « le Christ est en agonie jusqu'à la fin du monde », c'est en étant unis à lui et au cri de sa prière vers le Père miséricordieux, que nous participons mystérieusement mais sûrement à la Rédemption du monde. Par le Christ, avec Lui et en Lui, notre humble et fidèle prière est d'un grand prix. « La prière transforme la réalité » (Pape François).

+ Francis BESTION,
Votre évêque

Agenda de Mgr Francis Bestion

VENDREDI 1^{er} AVRIL

Conseil épiscopal

SAMEDI 2 AVRIL

9 h - 14 h ● Réunion avec les diacres

15 h ● Rencontre avec les confirmands adultes

DU MARDI 5

AU VENDREDI 8 AVRIL

Assemblée plénière des évêques,
à Lourdes

DIMANCHE 10 AVRIL

Messe des Rameaux et de la
Passion, Ussel

LUNDI 11 AVRIL

Conférence de presse sur le
Denier de l'Église

MARDI 12 AVRIL

Journée de recollection avec les
prêtres, diacres, membres des EAP,
services diocésains,
couvent Saint-Antoine

Messe chrismale, cathédrale, à 18 h 30

MERCREDI 13 AVRIL

Rencontre avec les jeunes
confirmands, l'après-midi à Brive

JEUDI SAINT 14 AVRIL

Messe en mémoire de la Cène
du Seigneur

VENDREDI SAINT 15 AVRIL

20 h 30 ● **Office de la Passion,**
cathédrale

SAMEDI SAINT 16 AVRIL

21 h ● **Vigile de Pâques avec**
baptême d'adultes, cathédrale

DIMANCHE DE PÂQUES

17 AVRIL

Messe au Centre de détention
d'Uzerche

MERCREDI 20 AVRIL

Rencontre avec les confirmands
de Tulle, couvent Saint-Antoine

DU VENDREDI 22 AU
DIMANCHE 24 AVRIL

Rassemblement « Terre
d'Espérance », à Valence

DU LUNDI 25 AVRIL
AU DIMANCHE 1^{er} MAI

Visite pastorale des
Communautés Locales du
Plateau Bortois et d'Eygurandes
/ Merline

LUNDI 2 MAI

Commission inter-provinciale
pour la formation des diacres,
Bordeaux

MERCREDI 4 AVRIL

Conseil diocésain pour les Affaires
économiques, matin
Rencontre avec les Collégiens et
Lycéens confirmands de l'Ensemble
scolaire Edmond Michelet,
l'après-midi à Brive

Le pape François a nommé, le vendredi 11 février 2022, **Mgr Antoine Hérouard**, archevêque de Dijon. Ordonné prêtre pour le diocèse de Paris en 1985, il était depuis 2017, évêque auxiliaire du diocèse de Lille.



Le pape François a nommé, le mercredi 16 février 2022, **Mgr Yves Baumgarten**, évêque du Puy-en-Velay. Ordonné prêtre pour l'archidiocèse de Lyon en 2004, il était depuis 2014, vicaire général pour ce même archidiocèse.

Le pape François a nommé, le mercredi 9 mars, **Mgr Jean-Philippe Nault** évêque de Nice. Ordonné prêtre pour le diocèse de Belley-Ars en 1998, il était depuis 2014, évêque du diocèse de Digne, Riez et Sisteron.



PARTICIPATION DU DIOCÈSE AU FONDS S.E.L.A.M.

Créé par les évêques de France, lors de l'Assemblée plénière de printemps, en mars 2021, le fonds S.E.L.A.M. (fonds de Solidarité Et de Lutte contre les Agressions sexuelles sur Mineurs) participe de la volonté de lutter contre le fléau des abus sexuels dans l'Église en finançant les mesures de prévention, et surtout les mesures de reconnaissance et de réparation pour les personnes ayant été victimes, il y a parfois longtemps, d'actes pédo-criminels au sein de l'institution. Créé en mars 2021, son fonctionnement a été ajusté à l'Assemblée plénière des évêques de novembre 2021, suite au rapport de la CIASE.

Il est bien précisé **qu'il n'y aura pas d'appel aux dons pour abonder ce fonds**. Une responsabilité collective de l'institution ayant été reconnue par les évêques, ce sont les diocèses, sur leurs fonds propres, qui participent à alimenter le S.E.L.A.M. Cependant, les évêques eux-mêmes, les prêtres, les diacres et tout baptisé qui souhaitent soutenir ce fonds peuvent bien sûr le faire librement et spontanément.

Mgr Francis Bestion a consulté, en décembre, le Conseil épiscopal, le Conseil des Affaires économiques et le Collège des Consultants, pour déterminer la manière dont le diocèse allait contribuer au fonds S.E.L.A.M. Avec leur accord, c'est un apport de 60 000 euros qu'il a été décidé de verser. Cette somme prélevée sur les réserves propres du diocèse ne provient en aucun cas des quêtes ou du Denier de l'Église, lesquels ne peuvent servir qu'au fonctionnement ordinaire de l'Église diocésaine, tel que le traitement des prêtres, la rémunération des laïcs, le culte, les activités pastorales, l'entretien des biens immobiliers.

ANNÉE SAINTE 2025

Depuis l'an 1300, l'Église vit tous les 25 ans un jubilé ou une Année Sainte. À cette occasion, les pèlerins du monde entier se rendent à Rome pour traverser les Portes Saintes des basiliques majeures pour recevoir l'indulgence plénière et rendre grâce à Dieu. Pour 2025, l'organisation des événements prévus est confiée au Conseil pontifical pour la Nouvelle Évangélisation, qui avait déjà organisé l'Année de la Miséricorde de 2015-2016. Le thème a été validé par le pape François : « **Pèlerins d'Espérance** ».

PROCÈS JACQUES HAMEL

La cour d'assises spéciale a rendu le mercredi 9 mars son verdict en conclusion du procès de l'attentat de Saint-Étienne-du-Rouvray, qui avait coûté la vie au père Hamel il y a maintenant six ans. Pour rappel, les deux principaux auteurs avaient été abattus par la police lors de l'attentat. Les trois autres accusés ont été condamnés à des peines de 8 à 13 ans de prison pour association de malfaiteurs terroristes. Mgr Lebrun, archevêque de Rouen, s'est ainsi exprimé : « La justice est rendue. Elle a discerné le bien du mal autant que possible, elle a jugé et a dû condamner pour le bien de la société, pour celui des hommes présents dans le box. Reste présente à ma foi la justice de Dieu. Elle discerne à coup sûr le bien du mal et, surtout, elle poursuit le cœur de l'homme jusqu'à ce qu'il revienne au bien, jusqu'à ce qu'il revienne à sa source d'amour, jusqu'à ce qu'il revienne à Lui, Dieu, vrai Dieu, le miséricordieux. »



En poussant la porte du presbytère...

Pour qu'une Communauté locale puisse assurer sa mission, il est toujours nécessaire qu'elle soit portée par un ensemble de bénévoles qui se donnent généreusement, et souvent discrètement.

Nous sommes partis à la rencontre de quelques-uns d'entre eux, dans la Communauté locale d'Ussel.

REGISTRES & ACCUEIL

Église en Corrèze – Pourriez-vous vous présenter ?

Jacqueline Toutin – J'ai élevé cinq enfants et j'ai suivi mon mari qui était militaire. Je fais partie de l'équipe qui s'occupe du fleurissement de l'église, et je visite des personnes âgées, bien que tout se soit un peu calmé suite au Covid.

Marie-Hélène Mayen – J'ai tenu une librairie à Ussel durant 50 ans. Veuve, je participe à la vie de la paroisse. Nous participons toutes deux aux réunions du rosaire. Je fais aussi partie des équipes de funérailles.

Comment en êtes-vous arrivées à prendre ce service ?

M-H.M. – Cela s'est fait tout simplement. Quand je passais au presbytère et voyais Jacqueline faire ce travail fastidieux, je lui ai proposé de l'aider.

J.T. – Ce fut très naturel pour moi aussi : j'ai toujours été impliquée dans la paroisse. Mon prédécesseur, M. Henri Lapause, m'a formée.

En quoi consiste la tenue des registres ?

J.T. – Tout se fait manuellement. Ceux qui préparent les funérailles, les baptêmes ou les mariages nous transmettent une fiche avec tous les renseignements. Nous menons l'enquête si nécessaire pour compléter les informations mal rentrées. Nous tenons à jour deux registres par Communauté locale. À la fin de l'année, nous listons toutes les célébrations sur des tableaux en fin de registre. L'un des deux registres est stocké ici, aux archives, tandis que l'autre est envoyé à l'évêché.

M-H.M. – Une bonne partie des registres de l'Espace missionnaire d'Ussel sont aujourd'hui centralisés ici, à l'exception d'Égletons, Marcillac et Meymac-Bugeat-Peyrelevade. Lorsqu'une personne nous demande



un certificat de baptême, nous recherchons dans les archives. Les gens se rappellent rarement la date exacte de leur baptême, et parfois se trompent même sur le lieu... Vu que tout se fait sur papier, les recherches peuvent être parfois difficiles.

Quel est votre rôle à l'accueil ?

J.T. – En même temps que nous travaillons sur les registres, nous tenons une permanence le mercredi matin. Des bénévoles se relaient, chacun prend une demi-journée pour que le presbytère soit toujours ouvert, sauf le samedi après-midi et le dimanche. Les paroissiens savent qu'il y a toujours quelqu'un, ils nous connaissent, ils n'hésitent pas à passer pour nous saluer ou simplement partager un café.

Pouvez-vous nous partager une joie et une difficulté ?

M-H.M. – La difficulté, c'est le côté fastidieux de cette tâche au long cours. La joie, c'est tout simplement de se retrouver et de porter ensemble cette mission. Nous sommes aussi très en lien avec l'abbé Bertrand d'Elloy, curé à Ussel. ■

TRÉSORERIE



Pourriez-vous vous présenter ?

Dominique Valade – Originaire de Liginiac, j'ai commencé il y a une trentaine d'années, suite à la sollicitation de l'abbé René Pauty. À l'époque tout se faisait à la main, y compris compter la monnaie. Je travaillais autrefois pour mon époux médecin en tant qu'assistante, j'avais donc l'habitude de faire un peu de comptabilité.

Bernadette Sudour – J'habite aussi à Liginiac. Avec mon mari, nous avons géré l'entreprise familiale de machines agricoles pendant plus de 40 ans. À la retraite, désirant faire du bénévolat, j'ai rejoint l'équipe

de la comptabilité, à la demande du père Damian, curé d'Ussel.

En quoi consiste votre travail de trésorière ?

B.S. – Le lundi, nous nous retrouvons au presbytère pour compter les quêtes des Communautés locales d'Ussel et Meymac, à l'aide de la machine [cf. photo ci-dessous]. Nous enregistrons les chèques des intentions de messes, des abonnements au journal paroissial, des casuels et autres. Le lendemain, notre travail est enregistré par Mme Marrant, comptable à la paroisse depuis 2008.

D.V. – Nous nous occupons aussi des dépenses. Nous réglons les factures. Ce sont essentiellement des dépenses que l'on pourrait qualifier de domestiques telles que la nourriture et les déplacements, par exemple. Nous participons aussi au Conseil économique, qui lui, regarde les comptes et réfléchit par exemple aux travaux, aux investissements...

Pouvez-vous nous partager une joie et une difficulté de votre mission ?

B.S. – Notre travail étant bien rodé, nous n'avons pas de difficultés particulières. Nous sommes heureuses de nous retrouver chaque semaine et de participer à la vie de la paroisse. ■

SACRISTIE

Pourriez-vous vous présenter ?

Claudette Trouchon – J'étais assistante maternelle à l'école Notre-Dame de la Providence à Ussel. À la retraite, il y a une dizaine d'années, j'ai commencé à aider la paroisse. Je tiens l'accueil le lundi matin, je fais partie aussi de l'équipe liturgique.

En quoi consiste votre travail de sacristine ?

J'ouvre et je ferme l'église Saint-Martin tous les jours. Je prépare les églises et l'oratoire sur Ussel, en semaine et le dimanche. Je m'assure qu'il y ait toujours suffisamment de cierges, d'hosties, etc... J'installe les calices, les linges. Une autre personne s'occupe de nettoyer les linges liturgiques, d'autres s'occupent du fleurissement. Je tiens mon service en lien avec l'abbé Bertrand et les autres personnes impliquées.

Pouvez-vous nous partager une joie et une difficulté ?

Je ne vois pas vraiment de difficultés. Ma joie est que je peux toujours être en présence du Seigneur, et particu-

lièrement quand je suis dans l'église. Et les gens peuvent venir prier Dieu ou visiter l'église. J'essaye de faire en sorte que ce soit le plus accueillant possible quand ils arrivent... Je suis heureuse de servir le Seigneur et bien des personnes. ■



SECOURS CATHOLIQUE À TULLE

La joie des mets

Après une période hivernale marquée par de fortes contraintes sanitaires, le Secours Catholique relance son atelier cuisine. Un moyen pour les participants de se retrouver autour de différentes cultures pour échanger en français.

Ces ateliers (intitulés « Pause popote »), ouverts à tous, constituent des moments de partage sur les habitudes et pratiques des participants en fonction de leurs origines. C'est aussi l'occasion de réfléchir à des questions concernant les aliments, les meilleures manières de les cuisiner, de les conserver... Pour puiser un maximum d'inspiration pour des repas sains, équilibrés et faits maison, avec des produits de saisons dans un budget maîtrisé.

Ces préparations sont ensuite partagées entre les personnes présentes ou distribuées à d'autres dans le besoin. Idéalement, nous aimerions pouvoir



▲ La cuisine utilisée pour les ateliers

tenir ces ateliers une fois par semaine, les mardis matin. Pour le moment, il y en aura déjà deux par mois.

Les locaux de Tulle accueillent aussi le public pour des ateliers de français et du soutien scolaire. La permanence d'accueil-écoute est, elle, ouverte les

mardis et vendredis, de 14 h à 16 h, comme la boutique solidaire qui ouvre en plus les samedis matin. Sur recommandation des travailleurs sociaux, des aides aux personnes en difficulté financière peuvent être attribuées sous certaines conditions. Nous cherchons à renforcer notre équipe dans tous les domaines. N'hésitez pas à nous faire bénéficier de vos compétences.

Secours Catholique,
place Schorndorf 19 000 Tulle
tulle.870@secours-catholique.org
05 87 43 96 52

ESPACE MISSIONNAIRE D'OBJAT

Pères et frères

Le jeudi 3 mars, les sept prêtres de la fraternité sacerdotale d'Objat se sont retrouvés pour une journée de recollection.

Le thème choisi, présenté par notre évêque, en était la fraternité : sujet d'actualité en ce temps de relecture de nos orientations diocésaines.



Si le mot n'apparaît pas comme tel dans les évangiles, il est bien présent à travers l'expression fréquente des douze compagnons de Jésus, qui au soir du jeudi saint les appelle « ses amis ». « Frère » revient souvent dans les Actes des apôtres, la Fraternité est aussi l'un des noms de la première Église.

L'après-midi, Mgr Bestion nous donne un écho de l'intervention du pape François lors du *Symposium sur le sacerdoce* qui s'est tenu à Rome et dont il revenait tout juste. Le

pape François développe les quatre proximités que doit vivre le prêtre : d'abord envers Dieu bien sûr, puis envers l'évêque, entre les prêtres et avec le peuple de Dieu.

La fraternité : une urgence à construire sans cesse dans un monde en tensions, lesquelles touchent aussi les communautés chrétiennes, et parfois les prêtres. Merci pour cette belle recollection !

Abbé Louis Brossollet

CAMPAGNE DU DENIER DE L'ÉGLISE

Faire grandir l'Église

Tous les ans, au moment des Rameaux, les diocèses de France lancent la campagne Denier de l'Église, pour appeler les fidèles à soutenir la mission. Témoignages de quelques donateurs corréziens.

Donner les moyens

Sans doute reste-t-il au fond de ma mémoire la dîme d'Abraham et la valeur exemplaire soulignée par Jésus du modeste don au temple effectué par une pauvre veuve (Mc 12, 41-44).

Peut-être aussi l'injonction de saint Paul aux Galates : « Que le disciple fasse part de toutes sortes de biens à celui qui lui enseigne la parole », et bien sûr les appels de l'Église elle-même.

Mais point besoin d'injonction ! J'ai reçu de l'Église tant de richesses spirituelles et de sens pour ma vie que, outre la gratitude qui m'anime, je souhaite donner les moyens de vivre dignement et d'agir aux prêtres et aux laïcs qui nous apportent les services et l'enseignement de l'Église avec un admirable dévouement.

Un paroissien d'Ussel

Dons variés

Nous sommes conscients des difficultés financières de l'Église en général et de notre diocèse en particulier. Nous donnons régulièrement pour le denier de l'Église, par prélèvement mensuel.

En parallèle, nous sommes engagés dans le service pastoral à divers niveaux (EAP, funérailles, liturgie, accompagnement des futurs mariés...). C'est pour nous une autre façon de donner : du temps bien sûr, mais aussi des frais (transport, photocopies, courrier, etc.).

Une paroissienne de Meyssac

Au cœur de nos vies

En France, l'Église doit trouver par elle-même, les ressources pour financer ses activités et faire vivre les personnes qui s'y consacrent, principalement ses prêtres.

Pour moi, le Denier de l'Église n'est pas un don comme un autre !

Il fait appel à un sentiment d'appartenance et de fidélité envers l'Église car elle nous accompagne et donne vraiment du sens aux événements, tout au long de notre vie. Ce don exprime notre gratitude parce que dans l'Église, tout nous est donné !

En retour, par notre don au Denier de l'Église, aussi humble et modeste soit-il, nous apportons notre soutien et manifestons nos encouragements à l'Église, Temple de Dieu. L'Église est présente au cœur de notre vie... Donnons-lui les moyens d'agir !

Une paroissienne de Brive





LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE

L'Église a développé assez récemment (fin du XIX^e siècle) toute une pensée sur la vie en société. Professeur d'éthique à l'Institut Catholique de Toulouse, le père Tanguy-Marie Pouliquen est venu dans notre diocèse le 11 mars donner une conférence sur les piliers de la Doctrine sociale de l'Église. Il a bien voulu nous en expliquer les enjeux.

Comment vous en êtes vous venus à vous intéresser à la Doctrine sociale de l'Église ?

Père Tanguy-Marie Pouliquen – À titre personnel, j'ai suivi une formation de juriste et de financier avant de devenir religieux, que j'ai complétée alors par un doctorat de théologie et un master de philosophie. Je pense que l'annonce de l'Évangile peut passer par deux manières : l'annonce du kérygme, de la foi explicite, et l'éthique sociale, c'est-à-dire de la capacité de prolonger dans la vie commune les valeurs profondes d'humanisme intégral. C'est donc à la fois le prolongement de mes études et l'approfondissement personnel du magistère de l'Église qui m'ont poussé dans cette voie. Comme conseiller régional d'entrepreneurs, j'interviens dans le monde de l'entreprise pour animer des séminaires, pour encourager les chefs d'entreprise à ce titre-là.

Comment est née la Doctrine sociale de l'Église ?

Cette réflexion a surgi à la fin du XIX^e siècle face aux conditions sociales, en particulier celles, extrêmement difficiles, des ouvriers. Elle a procédé d'un dialogue avec les patrons sociaux de l'époque, tels que Léon Harmel, qui contribua à l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII en 1891. Ce texte marque en quelque sorte la fondation de la Doctrine sociale de l'Église. L'Église se positionne alors à la fois contre le collectivisme, c'est-à-dire la prise en charge complète du travailleur par l'État ou le patronat, et contre l'individualisme. L'Église propose des repères autour de ce que l'on pourrait appeler : un *personnalisme communautaire*. Il s'agit de veiller à ce que les conditions de la société, en particulier celles du travail, soient épanouissantes. Et l'Église donne pour cela plusieurs principes forts.

Quels sont ces principes justement ?

Tout d'abord, deux principes fondateurs : le **respect intégral de la personne**, et le **don de soi**, car la personne se trouve elle-même en se donnant. De là découlent cinq principes connexes : la promotion du **bien commun**, bien de tous et de chacun (à distinguer de la volonté générale ou de l'intérêt général), la **destination universelle des biens** (votre argent vous a été confié comme simple moyen pour servir le bien du plus grand nombre), la **solidarité** (assurer le minimum à tous pour vivre dignement en privilégiant les plus démunis selon l'option préférentielle pour les plus pauvres), la **subsidiarité** (libérer l'initiative en vérifiant qu'aucune décision pouvant être prise au niveau N-1 n'est prise au niveau supérieur, ce qui est l'enjeu d'une juste délégation), la **participation** (chacun est digne et riche d'apporter sa part en s'engageant personnellement).

Aujourd'hui, il y a une vingtaine d'anthropologies qui circulent dans la société. Face à cela, l'enjeu est d'assurer la circulation du don gratuit, pour que les personnes puissent se donner les unes aux autres.

Comment les chrétiens peuvent-ils appliquer ces principes en famille ?

Le couple est au fondement de la famille, il vient exprimer cette vocation humaine qui est de se donner. En couple est vécu le don gratuit, le don de soi, un don n'exigeant pas un retour mais correspondant à la présence de la grâce, à la présence de Dieu en soi. Au cœur même de cet échange de don gratuit, à la fois reçu et offert, il y a une unité, une gratuité qui vient ressembler à la présence de Dieu Trinité, relation d'amour.

Et en entreprise ?

Dans l'entreprise, chaque personne est « en quelque sorte » au service d'elle-même dans le travail, c'est-à-dire qu'il y a une primauté de la valeur subjective du travail par rapport à la valeur objective. Autrement dit, la personne du travailleur en elle-même est plus importante que la fonction qu'elle remplit.

Le travail est au service de l'homme, le travail se doit d'être un lieu qui déploie l'humanisation, la vie, la créativité, le don de soi. L'entreprise est le bien commun économique et social de l'ensemble des travailleurs. Ces derniers doivent travailler pour la pérennité et la croissance de leur entreprise, pour autant qu'elle soit au service de ce bien commun plus grand qu'est le bien commun social. Pour résumer, l'entreprise est une communauté de personnes avant d'être une communauté de profits.



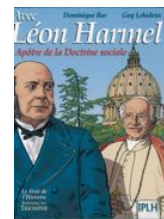
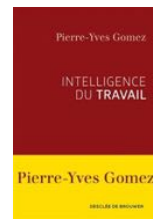
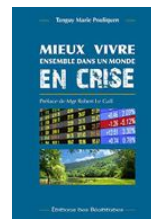
Comment les fidèles peuvent-ils s'appropriier la Doctrine sociale de l'Église ?

Il faut d'abord bien la comprendre. Il ne s'agit pas de l'appliquer comme un copier-coller. Notre vocation est d'incarner dans l'espace social cette dynamique du don évoquée, en partant des principes dont nous avons parlé. Il faut donc connaître ces principes, pour ensuite trouver les pistes de leur application concrète.

Par exemple, la recherche du bien commun est constituée de l'ensemble des conditions sociales qui permettent la croissance des personnes. En entreprise, cela peut passer par une formation adaptée, une organisation pertinente et humaine, des lieux d'accueil propres, etc. C'est aussi comprendre que ces biens nous sont confiés pour le bien du plus grand nombre. Il existe un devoir de partager avec ceux qui ont le plus besoin. Chaque personne étant unique, sa dignité est égale à celle qui dort dans la rue. De là, découle une responsabilité effective, et si je suis fidèle à répondre, une grande joie, la joie de redonner de la vie à celui qui est en perte de lien social.

Autre exemple, la participation, que l'on pourrait définir comme l'esprit synodal appliqué à la vie sociale. Au cœur même de l'échange de nos réflexions propres, la participation implique d'écouter l'Esprit-Saint, pour que celui-ci fasse œuvre d'unité et de service pour le plus grand nombre. ■

Pour aller plus loin :



■ *Mieux vivre dans un monde en crise*, essai de Tanguy-Marie Pouliquen, Éd. des Béatitudes, 250 pages, 14,90 €.

■ *Intelligence du travail*, essai de Pierre-Yves Gomez, Éd. Desclée De Brouwer, 184 pages, 15,90 €.

■ *Léon Harmel, apôtre de la Doctrine Sociale*, bande-dessinée de Dominique Bar et Guy Lehideux, Éd. Triomphe, 42 pages, 15,90 €.

LES PILIERS

L'abbé Gérard Reynal, professeur émérite de l'Institut catholique de Toulouse où il a enseigné la théologie pratique, nous explique les cinq piliers qui fondent la Doctrine sociale de l'Église.

Bien commun

Le concile Vatican II définit le bien commun ainsi : « l'ensemble des conditions sociales qui permettent, tant au groupe qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée » (*Gaudium et Spes*, 26 §1). Il faut donc rendre accessible à l'homme tout ce dont il a besoin pour mener une vie vraiment humaine, par exemple : nourriture, vêtement, habitat, droit de choisir librement son état de vie, fonder une famille, droit à l'éducation, au travail, au respect, à une information convenable, droit d'agir selon la droite règle de sa conscience, droit à la sauvegarde de la vie privée et à une juste liberté y compris en matière religieuse. Il concerne d'ailleurs toute la Création et pas seulement la communauté humaine. Dans cette acception, tout exercice d'une responsabilité politique doit donc servir le bien commun, mais la notion de bien commun est plus large que la vie politique. Il concerne aussi la vie quotidienne de chaque personne et suppose de réaliser le bien des autres créatures comme le sien propre.

Subsidiarité

Le principe de subsidiarité a été formulé pour la première fois par le pape Léon XIII, dans l'encyclique *Rerum novarum*, (1891) première formalisation de la Doctrine sociale de l'Église.

Le principe de subsidiarité permet de protéger le plein épanouissement de la personne humaine des excès de l'individualisme et de l'autoritarisme des pouvoirs publics. Dans la cité, ce qu'un niveau inférieur peut gérer harmonieusement ne doit pas être traité par un niveau supérieur. Ce principe assure l'équilibre entre l'individu, la famille, les groupes sociaux et les collectivités publiques nationales et internationales.



L'église et la mairie d'un village (ici Lestards). Les communautés les plus proches des personnes sont souvent les mieux placées pour prendre des décisions les concernant.

Destination universelle des biens

Pour les chrétiens, « Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité » (Vatican II, *Gaudium et Spes*, 69 § 1).

Cela entraîne que la propriété privée a toujours une limite, celle qu'imposent les besoins des hommes qui nous entourent, et le respect de la Création qui nous est confiée collectivement. Le pape François, dans son encyclique *Laudato Si'* (2015), nous exhorte à œuvrer à la sauvegarde de la « maison commune » mais aussi à « redéfinir le progrès » en fonction de son apport au développement intégral « de tout l'homme et de tout homme » (cf. Paul VI, *Populorum Progressio*, 1967).

Pour cela, il nous faut reconnaître la valeur du travail qui crée ces richesses, travail d'imagination et de réalisation, la valeur des ressources qui y sont mises en œuvre, celle des connaissances techniques et scientifiques nouvelles, et l'objectif de bien-être des hommes et des peuples auquel cette production doit concourir.

Ce principe de la destination universelle des biens requiert d'accorder une sollicitude particulière aux pauvres, à ceux qui se trouvent dans des situations de marginalité. **L'option préférentielle pour les pauvres**, qui a trouvé son expression dans la *Théologie de la Libération* en Amérique latine, est une « priorité spéciale » dans la pratique de la charité.

Solidarité

Le principe de solidarité complète le principe de subsidiarité pour compenser les disparités existant dans le monde, souvent fruits pervers des « structures de péché » dénoncées par Jean-Paul II dans deux encycliques *Sollicitudo Rei Socialis* (1987) et *Centesimus Annus* (1991).

La solidarité est un principe social qui contrebalance la tendance naturelle à préférer son intérêt immédiat à celui de l'ensemble. C'est ainsi que les « structures de solidarité » peuvent prendre la place des « structures de péché ». C'est aussi un principe moral et non pas un sentiment de compassion vague ou d'attendrissement superficiel. La solidarité s'élève au rang de vertu sociale fondamentale parce qu'elle se situe dans la dimension de la justice, vertu orientée par excellence au bien commun et dans l'engagement à « se dépenser pour le bien du prochain en étant prêt, au sens évangélique du terme, à 'se perdre' pour l'autre au lieu de l'exploiter, et à 'le servir' au lieu de l'opprimer à son propre profit » (*Sollicitudo Rei Socialis*).



De nombreuses associations, comme ici la Société Saint-Vincent de Paul en Corrèze, déploient la solidarité au nom de l'Église. Mais fondamentalement, la solidarité fait partie de la vie de tout chrétien.

Participation

La participation est une conséquence directe de la subsidiarité. Ce principe, qui consiste à ce que chacun « apporte sa pierre » dans tous les domaines de la vie sociale, est profondément ancré sur la reconnaissance de la dignité et de la liberté qui donnent la capacité d'agir à tout homme. L'acceptation du principe de participation est large, elle ne doit pas être restreinte a priori, car la participation est essentielle à la croissance humaine. Elle doit s'exercer particulièrement dans le monde du travail et les activités économiques, l'information et la culture, et dans la vie sociale et politique jusqu'au niveau international. « La participation à la vie communautaire n'est pas seulement une des plus grandes aspirations du citoyen, appelé à exercer librement et de façon responsable son rôle civique avec et pour les autres, mais c'est aussi un des piliers de toutes les institutions démocratiques. » *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, n°190, 2005. Cf. Jean XXIII, Encyclique *Pacem in terris* (1963).

Prière au Créateur

Cette prière nous est proposée par le pape François, dans la conclusion de son encyclique Fratelli Tutti, consacrée à la « fraternité et l'amitié sociale » (2020).

Seigneur et Père de l'humanité,
toi qui as créé tous les êtres humains
avec la même dignité,
insuffle en nos cœurs un esprit fraternel.
Inspire-nous un rêve de rencontre,
de dialogue, de justice et de paix.
Aide-nous à créer des sociétés plus saines
et un monde plus digne,
sans faim, sans pauvreté, sans violence, sans guerres.

Que notre cœur s'ouvre
à tous les peuples et nations de la terre,
pour reconnaître le bien et la beauté
que tu as semés en chacun
pour forger des liens d'unité,
des projets communs,
des espérances partagées.

Amen !



*La participation fait aussi partie de la vie de l'Église.
Groupes de réflexion à l'occasion du lancement de la démarche synodale
diocésaine (assemblée diocésaine du 18 septembre 2021).*



MARCHE DE LA FOI

Un clin Dieu : cette année la marche de la Foi aura lieu le dimanche de la Journée mondiale de prière pour les vocations.

Dire « Je crois en Dieu » c'est plonger au cœur de sa vocation baptismale et la mettre en œuvre dans sa vie quotidienne. Cette démarche se fait pour les chrétiens chaque dimanche en récitant le *credo*, et d'une manière solennelle à la Profession de foi. C'est aussi l'un des signes du rituel du sacrement de confirmation.

« La vocation, dans le cadre de la foi chrétienne, est un appel unique et personnel de Dieu, inscrit en chaque homme, créé par Dieu. Chaque personne humaine le reçoit pour y donner réponse dans la liberté de l'amour, en vue de son bonheur. Chacun est ainsi appelé mystérieusement, par Dieu, à répondre à Dieu en donnant sa vie. Il est ainsi associé, dans sa vie, au mystère pascal de Jésus, au passage vers une vie en plénitude. » (eglise.catholique.fr)



Tout l'enjeu de la formation chrétienne des jeunes – que cela soit en famille, en paroisse, en aumônerie ou à l'école – est de les conduire à une rencontre personnelle avec le Seigneur, de leur donner le désir de mieux le connaître et de s'attacher à Lui.



Cette amitié avec le Christ est l'objectif, profondément vocationnel, de la marche de la Foi. Depuis deux ans, nous avons dû annuler beaucoup de propositions dont le festival des vocations de l'année de l'Appel, la Marche de la Foi de l'année dernière.

Ne passons pas à côté du clin d'œil que la Providence nous fait en ce dimanche du Bon pasteur et invitons les collégiens largement à vivre cette journée diocésaine. Où qu'ils en soient de leur parcours de vie chrétienne, baptisés ou non ! Première communion ou pas ! Sur le chemin de la Profession de Foi ou sur la route de la Confirmation. « **Nous sommes tous appelés par le Christ : Osons le suivre !** »

Virginie d'Harcourt,
Responsable de la Pastorale des jeunes



Le 8 mai prochain les jeunes collégiens sont invités par le service de la Pastorale des jeunes et par le service diocésain des vocations à renouer avec l'habitude de la journée à Rocamadour.

Une journée joyeuse et familiale sur le thème : « **Nous sommes tous appelés par le Christ : Osons le suivre !** »

- 10 h Accueil à la gare de Rocamadour et départ groupe par groupe pour un jeu de piste
- 12 h Pique-nique à l'Hospitalet
- 13 h « The Geant Speed Votating »
- 15 h 30 Messe présidée par Mgr Francis Bestion

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Les inscriptions se font auprès de son aumônerie ou son établissement. Si vous n'avez pas de contacts, pour pouvez vous renseigner sur l'adresse mail suivante : pastoraledesjeunes19@gmail.com

Afin de faciliter les familles des bus sont mis en place depuis les quatre Espaces missionnaires.

Rubrique Ubi Caritas

Chaque mois, des acteurs de Corrèze témoignent : comment essaient-ils de vivre la Charité ?



BAPTISTE MÉKARI

POUR UN RAYON DE SOLEIL AU LEVANT

Parti comme volontaire avec la Délégation Catholique pour la Coopération (DCC) pour l'Œuvre d'Orient, Baptiste Mékari, paroissien d'Ussac, est responsable de projets à Beyrouth, au sein d'un Liban en pleine crise.

LE LIBAN vit actuellement une des pires crises depuis son indépendance en 1943. Certains libanais disent même qu'ils vivaient mieux au moment de la guerre civile. Quand le pays du Cèdre souffre, c'est le monde entier qui souffre et tout particulièrement la France. Ainsi, en vivant à Beyrouth, j'ai l'impression de vivre au cœur du monde mais bloqué dans une impasse.

Comment décrire un pays de contrastes qui vit entre richesses culturelles, patrimoniales, religieuses, où des crises multiples mettent à genou la Suisse du Moyen-Orient ? Impossible sans le vivre ! Aider le Liban, c'est aussi se heurter à la complexité d'un pays avec une histoire millénaire et en même temps toujours en construction ou déconstruction.

Tyr, ville du sud du Liban, aurait été témoin de la visite du Christ. Ce pays est la terre des premiers chrétiens. Aujourd'hui, cette présence chrétienne est vitale pour le Liban car les chrétiens sont les artisans de paix dont ce pays a besoin.

Depuis octobre 2021, je suis en mission pour l'Œuvre d'Orient à Beyrouth. Mes semaines s'organisent entre visites dans les communautés ou associations partenaires et travail de montage de projets. En vivant au quotidien avec les

libanais et en allant les rencontrer pour leur dire que nous pensons et travaillons pour eux, nous cherchons à rendre hommage à leur combat quotidien. Nous soutenons le système éducatif, richesse intellectuelle et seul moyen de protéger le Liban de l'extrémisme religieux. Nous aidons les hôpitaux dans leur mission au service de tous sans discrimination. Enfin, nous reconstruisons pour redonner accès aux lieux d'enseignement, de soins et pour préserver le patrimoine.

Notre aide ne suffit en réalité pas à subvenir aux besoins des libanais. En effet, l'inflation de plus de 200% qui ne permet plus à la classe moyenne de payer l'essence pour aller travailler est un motif parmi tant d'autres de découragement. Ainsi, 80% de la population vit sous le seuil de pauvreté. Notre aide sur place leur permet de garder la tête « hors de l'eau » encore un temps et surtout de ne pas abandonner la lutte pour leur pays.

La mission que je vis actuellement est passionnante au sens de l'amour que je porte aux libanais et au sens de la souffrance que nous embrassons avec eux. Ce temps que je donne pendant un an au service des libanais est pour moi une occasion de sortir de moi-même, tout en découvrant qui je suis. ■



Figure corrézienne



Sr Marcelline
Pauper

*Chaque mois,
découvrez une figure
marquante de Corrèze*

CATHERINE PAUPER, connue sous le nom de Sœur Marcelline, est une belle et impressionnante figure mystique de la fin du XVII^e siècle. Née à Saint-Saulge (Nièvre) le 11 mars 1666, elle est appelée jeune encore par le Seigneur. Elle entre en 1688 dans la congrégation des Sœurs de la Charité de Nevers, fondée huit ans plus tôt par Dom Jean-Baptiste Delaveyne dans le but de « servir et médicamenter les pauvres, enseigner et catéchiser les filles, orner les églises. »

Elle en deviendra la supérieure générale en 1694, après avoir fondé la maison de Decize en 1691. Elle fonde Murat au diocèse de Saint-Flour (Cantal), puis en 1696, Bourg-Saint-Andéol. Par sa vie spirituelle intense et son dynamisme missionnaire, elle participe au développement de la jeune congrégation, convaincue que l'éducation des jeunes femmes doit conjuguer éveil intellectuel et vie chrétienne. Dans une société profondément marquée par les hommes, Marcelline Pauper trouve dans l'Église et la vie religieuse un chemin d'épanouissement spirituel et de liberté personnelle, qui lui donne de se mettre au service de Dieu et de la cause des femmes.

Toute la vie de Marcelline est empreinte d'une spiritualité de l'amour de la Croix, qui peut aujourd'hui nous dérouter, mais qui la rend étonnamment proche d'une sainte Thérèse de Lisieux ou d'une sainte Thérèse-Bénédictine de la Croix (Édith Stein). En 1705, envoyée à Tulle, elle y installe une maison appelée *Miséricorde* pour visiter les malades et instruire les jeunes filles. C'est la première école exclusivement pour des filles en Limousin, qui prendra plus tard le nom de *Sainte-Marie* !

Mystique, « il lui est donné de comprendre la Croix comme le lieu de la plus grande expression de l'accomplissement de l'Amour : Amour et Croix, l'un s'éprouve par l'autre. », écrit-elle à son confesseur en 1707. À Tulle, à la demande de Dom Delaveyne, elle écrit le récit de sa vie spirituelle où « elle expose ses grâces et ses épreuves. » Le jour des funérailles de Marcelline Pauper, l'évêque de Tulle selon la formule de l'époque « publie » sa sainteté. Un an après sa mort, il constate des guérisons obtenues par son intercession, ainsi que la conservation miraculeuse de son corps.

Abbé Nicolas Risso

Suggestion culturelle



FATIMA

Film de Marco Pontecorvo
108 minutes, DVD Saje Distribution
19,99 €.

Sorti en salle l'an passé, ce long-métrage bénéficie d'une réalisation de qualité, avec des acteurs qui collent parfaitement à leurs rôles, et des prises de vue soignées.

Ce film permet de replonger dans la conjoncture nationale – le Portugal était alors sous le joug d'un pouvoir anticlérical – et mondiale, avec la Première Guerre mondiale. Le spectateur est emporté par l'histoire des voyants et son déploiement progressif. Malgré toutes les oppositions que ces enfants subissent (parents, pouvoirs publics locaux, hiérarchie religieuse), la foule se déplace de plus en plus nombreuse à chaque apparition, avec à la clé, de multitudes conversions – y compris parmi les opposants.

Une réserve toutefois : si ce film se destine particulièrement bien à ceux qui ne connaissent pas, ou peu, l'histoire des apparitions, il ne remplace pas la lecture d'un ouvrage de qualité sur le sujet. En particulier, on regrette que les messages reçus par les voyants soient simplement survolés.

Yves Lechat

Avril

MESSE CHRISMALE

Mardi 12 avril

18 h 30 à Tulle (cathédrale).



▲ Anna, Marcel, Marie-Florine, Nadège, Nivie et Sophia recevront les sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation et eucharistie) dans la cathédrale, lors de la Vigile pascale, le samedi 16 avril au soir.

PÈLERINAGE FAMILIAL À ROME

Dimanche 17 avril (fin d'après-midi) au samedi 23 avril

Pour vivre l'année de la famille voulue par le pape, pèlerinage intergénérationnel à Rome pour les familles, grands-parents, petits-enfants...

Renseignement : 06 71 46 07 46

pelerinages.tulle@gmail.com

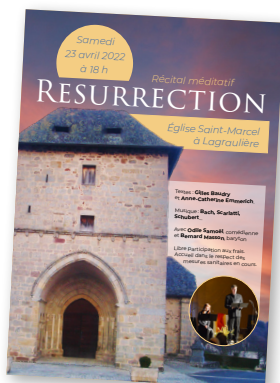
CONCERT-LECTURE RÉSURRECTION

Samedi 23 avril

Évocation poétique et musicale de la résurrection du Christ... Texte de Gilles Baudry et d'Anne-Catherine Emmerich. Musique de Bach, Scarlatti et Schubert, avec Bernard Masson, baryton et Odile Samoël, comédienne.

Libre participation aux frais.

À 18 h, église de Lagraulière.



FÊTE DE LA MISÉRICORDE DIVINE

Dimanche 24 avril

Enseignement, louange, confessions, extraits du petit journal de Sainte Faustine, adoration...

De 14 h 30 à 17 h 30, église de Neuvic.

Renseignement : 06 82 64 37 09

MARCHE DES JEUNES

Jeudi 28 avril au dimanche 1^{er} mai

En route vers les JMJ !

Quatre jours de randonnée

pour les lycéens, étudiants et jeunes pros.

Renseignement : 06 40 09 15 42

ou pastoralesdesjeunes19@gmail.com

PÈLERINAGE DES PÈRES DE FAMILLES

Vendredi 29 avril au dimanche 1^{er} mai

Trois jours de marche pour se ressourcer ! Ouvert aux grand-pères, fiancés, mariés en désir d'enfants.

Renseignement : 06 23 74 62 48

afc.correze@yahoo.fr

Dorénavant, les horaires de messes des Communautés locales de Corrèze sont à retrouver sur : messes.info



Retrouvez sur RCF l'émission **Vitamine C** le vendredi soir à 19 h 12 et le samedi à 9 h 03. Outre Mgr Francis Bestion qui intervient deux fois par mois, des acteurs du diocèse nous donnent des éclairages sur des réalités locales.



Fréquences : Tulle 106.9 | Brive 91.4
Ussel : 102 | Argentan : 89.3
Égletons : 106.9

Le huitième jour

Abbé Nicolas Risso

CERTAINS se souviendront du film *Le huitième jour* (réalisé par Jaco Van Dormael avec Daniel Auteuil, Pascal Duquenne, 1996), qui raconte l'amitié qui se tisse entre un homme d'affaires et un jeune homme trisomique. Film empreint d'une grande poésie, traversé par des moments très douloureux, mais aussi de cette étonnante amitié entre deux hommes que tout semble opposer. Il met en scène cette rencontre qui bouleverse la vie de ces deux personnes et par là, les ouvre sur une nouveauté de vie belle et bonne.

Ainsi se manifeste l'entrée dans «le huitième jour», jour où une nouvelle création s'accomplit. Elle dévoile cet appel à « perpétuer la création » (Nicolas Berdiaev) qui est adressé à toute personne humaine depuis le matin de Pâques. Désormais, par la mort et la résurrection du Seigneur, l'histoire humaine (la mienne et celle de l'ensemble de la communauté des hommes d'hier et d'aujourd'hui) est un appel à « orienter sa liberté, sa mémoire, son intelligence et sa volonté » vers ce but ultime : recouvrer notre identité de fils créé à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Au huitième jour, le Christ vient à nouveau au milieu de ses disciples, alors que ceux-ci sont tenaillés par la peur et la crainte, il leur dit : « la paix soit avec vous » (Jn 20, 19). Paix qui les ouvre à la Joie, à la mission, au don du Saint-Esprit et à la miséricorde (Jn 20, 21-22).

Thomas qui se refusait à croire tant qu'il n'a pas vu (en hébreu *Tz'am* signifie « être dans le double ») peut alors voir plus loin, il peut élargir son regard, reconstruire son unité intérieure pour voir Jésus tel qu'il est et non pas tel qu'il l'imagine.

Le huitième jour est un appel à sortir de nos illusions religieuses pour entrer dans une relation vraie, juste, avec le Seigneur qui nous donne de le voir et le suivre tel qu'il est. Une relation de confiance peut alors s'établir en nous et autour de nous car « dans la confiance, il y a le mystère de l'amour, le mystère de la communion, et finalement le mystère de Dieu en tant que Trinité ». Ce huitième jour est, en quelque sorte, un appel à sortir de nos « courtes vues » humaines et spirituelles pour laisser venir à nous ce réel transfiguré par la présence du Ressuscité.



Bulletin d'abonnement ou de soutien

L'Église en Corrèze est une revue disponible dans les paroisses, en PDF sur le site internet du diocèse ou par abonnement (avec participation aux frais d'envoi). Il paraît tous les mois, à raison de 11 numéros par an (*pas de parution en août*).

Je souhaite recevoir ma revue diocésaine par courrier

Je joins un chèque de 25 € (*participation aux frais d'envoi de 11 numéros - Ne donne pas droit à un reçu fiscal.*)

Je soutiens ma revue diocésaine, je fais un don* de :

(*Je reçois un reçu fiscal pour mon don - ce don est indépendant d'un abonnement et ne génère pas l'envoi du journal.*)

30 € 50 € 70 € 100 € 150 € Autre montant

Nom Prénom

Adresse

Courriel Téléphone

Coupon et chèque (à l'ordre de Association diocésaine de Tulle), à renvoyer à : Association diocésaine de Tulle - 19, quai Gabriel Péri 19000 Tulle

*Si vous êtes imposable sur le revenu, la réduction d'impôt est de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Les parts des dons dépassant cette limite au cours d'une année peuvent être reportées sur les cinq années suivantes.

SAINTE PIERRE
DUMOULIN-BORIE

PIERRE
DE TULLE

Vous aussi
**FAITES
GRANDIR
L'ÉGLISE**

DONNEZ AU DENIER

mondenerier.com

